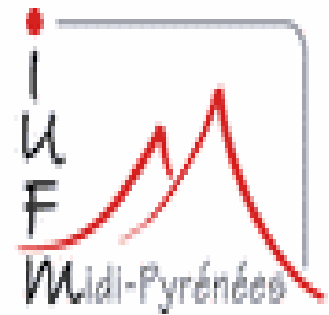


**CANAL Aurélie**



# **Les SEGPA : Entre stigmatisation et discrimination**

**Sous la direction de Véronique BORDES**

## Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier le Collège Didier Daurat et le Collège Lalande qui m'ont offert l'opportunité de mener à bien ma recherche.

De même je remercie leurs élèves sans qui ces observations n'auraient pu avoir lieu. Je les félicite pour leur attention et leur naturel.

Enfin, je tenais tout particulièrement à remercier ma directrice de ce mémoire, Madame Véronique Bordes, qui a contribué à l'élaboration de ce travail de mémoire.

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	p 5
<b>1<sup>ère</sup> partie : Cadre de la recherche</b> .....	p 7
<b>1. 1 Etat de la question</b> .....	p 7
<b>2<sup>ème</sup> partie : Approche théorique</b> .....	p 13
<b>2. 1 Ecole de Chicago, l'interactionnisme</b> .....	p 14
<b>2. 2 La discrimination</b> .....	p 15
<b>2. 3 Le stigmat</b> .....	p 17
<b>2. 4 L'estime de soi</b> .....	p 19
<b>3<sup>ème</sup> partie : Méthodologie et Résultats</b> .....	p 22
<b>3. 1 Questionnaires</b> .....	p 22
<b>3. 1. 1 En SEGPA</b> .....	p 22
<b>3. 1. 2 En troisième générale</b> .....	p 23
<b>3. 2 Observation</b> .....	p 24
<b>3. 2. 1 Collège Didier Daurat</b> .....	p 24
<b>3. 2. 2 Collège Lalande</b> .....	p 26
<b>3. 3 Recueil de données</b> .....	p 28
<b>3. 3. 1 Les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA</b> .....	p 28
<b>3. 3. 2 Les élèves de 3<sup>ème</sup></b> .....	p 30
<b>4<sup>ème</sup> partie : Analyse des résultats</b> .....	p 32
<b>4. 1 Des résultats à la théorie</b> .....	p 32
<b>4. 2 Vérifier l'hypothèse</b> .....	p 33
<b>Conclusion</b> .....	p 34
<b>Bibliographie</b> .....	p 36
<b>Annexes</b> .....	p 38

## Table des principaux sigles

SES : Sections d'Education Spécialisées

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

CDOEASD : Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés

CCEP : Commission de Circonscription Préscolaire et Elémentaire

CCPE : Commission de Circonscription de Premier Degrés

RASED : Réseau d'Aide Spécialisé et de Soutien aux Enfants en Difficultés

EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

ITEP : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

FLE : Français Langue Etrangères

CFG : Certificat de Formation Générale

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelles

CPE : Conseiller Principaux d'Education

## Introduction

Mon sujet va être basé sur les élèves de SEGPA. Autrement dit sur l'image négative qu'ont les élèves de collèges sur les élèves scolarisés en SEGPA.

La SEGPA est une section d'enseignement général et professionnel adapté, qui accueille des élèves présentant des difficultés scolaires au sein d'un dispositif particulier.

Pourquoi ce public ? Durant mon année universitaire en DEPP (diplôme d'études psychopédagogique) j'ai eu un stage à réaliser. J'ai effectué celui-ci au sein d'un collège et plus particulièrement au sein d'une SEGPA. Au début mon but était d'effectuer mon stage en collaboration avec la CPE et de travailler sur son rôle, sa mission, ses fonctions. Mais au fil des jours et très rapidement je me suis intéressé aux élèves scolarisés en SEGPA. J'ai donc réorienté mon observation sur cette section. Je pense que c'est le passé des élèves et leur histoire qui m'ont attiré. Mais aussi le fait qu'ils sont différents des autres élèves, différents dans le sens qu'ils sont plus attachants, plus avenants et plus mystérieux. On retrouve chez ces enfants des difficultés au niveau de l'absentéisme, des apprentissages, du rapport avec le personnel (les enseignants, les AED) et au niveau des difficultés scolaires. Tout cela se traduit par des problèmes liés à des difficultés familiales, sociales et comportementales.

Certains enfants se retrouvent dans un environnement nuisible. Il arrive parfois que les parents se droguent, soient alcooliques. Les élèves se retrouvent dans cette situation et se mettent eux même à se droguer. Certains se retrouvent en situation de déscolarisation et affiliés à la SEGPA afin de recréer un lien avec l'école. Mais la majeure partie des élèves en SEGPA y est scolarisée pour leurs difficultés scolaires. La SEGPA leur redonne confiance en eux, leur permet de se confronter à des adolescents dans les mêmes difficultés et leur permet un enseignement adapté. J'ai pu durant ce stage me rendre compte que les élèves scolarisés en SEGPA sont « discriminés », montrés du doigt par les autres élèves. Mais pas seulement, les AED et certains professeurs les dénigrent, les prennent pour des imbéciles, des « idiots ».

En effet, après un temps d'observation et de discussion avec eux et les élèves de section générale, j'ai pu remarquer au cours de mon stage un certain rejet des élèves de SEGPA. Une mise à l'écart, des regards moqueurs, des réflexions de la part des autres élèves issus de classe générale. Une situation difficile à vivre pour ces enfants de SEGPA qui font partie comme les autres de l'établissement. Ils doivent se côtoyer chaque jour dans la cour, les couloirs, le réfectoire. Ces nombreuses interactions sont parfois très dures à vivre et à entendre. Certains sont en souffrance, se cachent alors que d'autres ont des attitudes parfois agressives vis-à-vis des « autres » comme ils les appellent. Au quotidien, cela se traduit par des moqueries sur le terme « SEGPA » qui finalement devient un statut, les

élèves se mélangent peu ou pas du tout. On les appelle « les mongols, les attardés... ». Un langage violent qui les stigmatise en permanence, les renvoie à ce statut de SEGPA et à leurs échecs scolaires. Un sentiment de dépréciation où l'estime de soi se trouve bouleversé.

Leurs difficultés personnelles entraînent un sentiment de marginalité par rapport aux autres élèves de la filière générale. Les disparités d'origine de ces élèves, la stigmatisation qu'ils ressentent créent des tensions au sein des classes où la violence et les conflits entre jeunes ou avec les adultes sont développés par leur sentiment d'échec. Leur situation sociale et familiale les rend peu disponibles aux apprentissages, ils sont trop préoccupés par leurs propres problèmes.

C'est pour cela que ma recherche va porter sur ces aspects là. Ce public me particulièrement touché et je veux toucher du doigt les difficultés en terme de relation humaines aux quelles ses enfants, ses adolescents sont confrontés.

D'après ce constat, mon hypothèse de départ est la suivante :

**Les élèves scolarisés en SEGPA sont victimes de discriminations et de stigmatisation de la part des élèves scolarisés en collège.**

De ce fait ma question de recherche va être la suivante : « **Les élèves scolarisés en SEGPA sont ils victimes de discriminations de la part des élèves scolarisés en collège, en classe ordinaire ?** »

Pour développer cette problématique et dans le but de vérifier ou non mon hypothèse, je tenterai dans un premier temps de comprendre les notions juridiques relatives aux SEGPA. Dans un second temps je m'attacherai à conceptualiser les notions de « discrimination », de « stigmatisation » et d' « estime de soi ». Dans une troisième partie je mettrai en place une méthodologie afin de recueillir, à travers des questionnaires, des informations relatives aux ressentis des élèves et une observation sera réalisée dans une cours de récréation. Puis dans une dernière partie je croiserai les résultats de ma recherche avec la théorie afin de vérifier ou non mon hypothèse.

# Première partie : Cadre de la recherche

## 1. 1 Etat de la question

Depuis la loi d'Orientation du 10 juillet 1989, « Tous les élèves, à l'issue de la scolarité obligatoire, doivent être en mesure d'accéder à une formation conduisant au minimum à une qualification de niveau V ».

« Les élèves qui, à la fin de l'école élémentaire, connaissent les plus lourdes difficultés et qui sont accueillis dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ne sauraient s'en trouver exclus. Les enseignements généraux et professionnels adaptés, intégrés au collège, leur assurent une formation commune qui vise à leur faire acquérir en fin de 3<sup>e</sup>, une autonomie et les acquisitions suffisantes pour préparer une formation qualifiante. »

Les SEGPA sont la nouvelle appellation des Sections d'Education Spécialisées (SES), adoptée par la circulaire n°96-167 du 20 juin 1996. On ne parle plus d'éducation mais d'enseignement. Elles sont actuellement gérées par les circulaires n°2006-139 du 29 août 2006 et n°2009-060 du 24 avril 2009.

Les actuelles Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté se retrouvent à l'écart du système éducatif français puisqu'elles se situent entre l'enseignement spécialisé, les enseignements du premier et du second degré et de l'enseignement professionnel.

La circulaire 96-167 du 20 juin 1996 qui organise et fonde les SEGPA définit le public concerné, « Les sections d'enseignements général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés graves persistantes aux quelles n'ont pu remédier les actions de prévention, de soutien, d'aide et d'allongement des cycles dont ils ont pu bénéficier. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent à fortiori des lacunes importantes dans l'acquisition des compétences prévues à l'issue du cycle des approfondissements. Ils présentent sur le plan de l'efficacité intellectuelle des difficultés et des perturbations qui en peuvent être surmontées ou atténuées que sur plusieurs années et qui, sans relever du retard mental selon des critères définis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), se traduisent par des incapacités et des désavantages tels qu'ils peuvent être décrits dans la nomenclature des déficiences, incapacités et désavantages (arrêté du 9 janvier 1989). Seule

une prise en charge plus globale dans le cadre des enseignements adaptés et fondée sur une analyse approfondie de leurs potentialités et de leurs lacunes permet d'apporter une réponse appropriée à ces élèves. »

Cependant les SEGPA n'ont pas à accueillir des élèves ayant des troubles du comportement, ou des difficultés liées à la compréhension de la langue française.

Le parcours de chaque élève en liaison avec l'équipe de direction du futur collège d'accueil doit être établi et ainsi permettre aux conseils de cycle III et aux équipes éducatives de garantir aux élèves une continuité dans sa scolarité lors du passage de l'école élémentaire au collège en fonction des dispositifs adaptés ou spécialisés les plus proches du domicile. En conséquence, l'admission d'un élève dans une structure (SEGPA) suppose que les membres de l'équipe éducative de l'école se soit réunie suffisamment tôt pour constituer ou actualiser un dossier qui sera traité et transmis, deux semaines avant la réunion, par la CCEP (commission de circonscription préscolaire et élémentaire) à la commission du second degré, CDOEASD (commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés, selon l'arrêté du 7 décembre 2005. Tout au long de la constitution de ce dossier, la famille se doit de collaborer.

Pour être étudié en commission, le dossier doit comporter les quatre feuillets obligatoires actualisés :

- la fiche pédagogique qui doit préciser les acquis scolaires de l'élève, exprimés en termes de compétences. Cette fiche peut être accompagnée de productions scolaires apportant la preuve des difficultés scolaires de l'élève (cahiers, travaux écrits, situations problèmes en mathématique...)
- la fiche psychologique qui comporte une analyse fine des données cliniques étayée explicitement par des évaluations psychométriques
- la fiche médicale qui apporte des éléments sur le développement de l'enfant et précise les contre-indications pour telle ou telle formation professionnelle
- la fiche sociale qui est remplie par une assistante sociale scolaire ou par une assistante sociale de secteur.

Ces feuillets seront accompagnés d'une feuille de synthèse. Il est important que l'absence de feuillet soit justifiée. Tous les éléments d'un dossier sont confidentiels, l'ensemble des membres d'une commission est tenu à l'obligation de secret professionnel.

Les commissions de circonscription (CCEP) constituent et instruisent les dossiers des élèves qui ont fait l'objet d'une saisine. En l'absence de RASED, la CCEP doit s'assurer que les saisines sont réalisées pour une éventuelle orientation en SEGPA. Elles transmettent leurs propositions d'orientation sur la feuille de synthèse à la CDOEASD qui définit une orientation puis affecte éventuellement l'élève dans une 6ème SEGPA de collège, selon la circulaire du 30 avril 2002.



Les SEGPA accueillent des élèves qui cumulent un retard important dans les apprentissages scolaires et des perturbations de l'efficacité intellectuelle sans toutefois présenter un retard mental selon les normes OMS en vigueur.

La mission essentielle de la SEGPA est une mission de formation dont l'objectif est à terme professionnel, c'est-à-dire, une orientation en lycée professionnel ou en CFA pour obtenir un diplôme permettant l'accès à un emploi plus rapidement. Les élèves bénéficient d'enseignements généraux technologiques et professionnels. C'est aussi un lieu d'apprentissage de la vie en société. Les élèves de la SEGPA reçoivent un enseignement général de base, qui conduit en fin de scolarité au le CFG (Certificat de Formation Générale) et un enseignement technologique et professionnel. La SEGPA a pour mission de permettre à ses élèves d'acquérir les savoirs et savoirs-faires nécessaires pour accéder à une formation qualifiante, qui prépare à un CAP par exemple, après la classe de 3<sup>ème</sup>.

Les effectifs des classes de SEGPA sont réduits : seize élèves maximum par classe en enseignement général et 8 élèves par groupe d'ateliers. Chaque classe a un emploi du temps, des délégués de classe et un professeur de référence. L'élève de SEGPA est un collégien à part entière : il participe à la vie scolaire du collège (récréation, clubs, CDI, chorale, sorties...), bénéficie des mêmes droits et devoirs et respecte les mêmes obligations que les autres élèves du collège.

Comme pour toutes les classes du collège, la scolarité est organisée en trois cycles :

- La classe de 6<sup>ème</sup> constitue le cycle d'adaptation au cours duquel l'élève doit réussir son insertion au collège. Les apprentissages fondamentaux sont consolidés et l'élève prend conscience des enjeux de sa scolarité.
- Le cycle central se déroule sur les classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>. Il s'agit de fortifier et développer les apprentissages généraux et d'aborder en 4<sup>ème</sup> les premiers éléments de la formation professionnelle.
- La classe de 3<sup>ème</sup> constitue le cycle d'orientation. Elle prépare l'élève à suivre dès sa sortie du collège une formation professionnelle diplômante. Pour cela, l'élève s'est choisi une spécialité professionnelle, passe le CFG et définit son projet d'orientation avec sa famille et l'équipe pédagogique de la SEGPA.

La SEGPA propose différents ateliers qui initient les élèves aux champs professionnels, par exemple :

- Les métiers de la cuisine, du service et de l'hygiène
- Les métiers du bâtiment
- Les métiers du secteur industriel

Tout au long de la scolarité, l'équipe pédagogique fournit aux élèves des éléments de connaissance sur le monde du travail, les métiers et les formations. Des visites en entreprise

et dans les établissements de formation professionnelle sont organisées. En 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, des stages en entreprise ou en collectivité sont réalisés pendant l'année scolaire, sept semaines au total. Le collégien scolarisé en SEGPA participe comme tous les autres collégiens à la vie de l'établissement, avec ses droits mais aussi avec ses devoirs. La mission d'éducation de la SEGPA passe par la participation de ses élèves à toutes les activités communes du collège : CDI, clubs, foyer socio-éducatif, association sportive, travaux des délégués. Dans le même esprit les activités coopératives permettent des regroupements autour de projets associant élèves de SEGPA et autres élèves du collège.

Une aide à l'orientation et à l'insertion des élèves scolarisés en SEGPA est indispensable. Elle implique une information appropriée et progressive sur les filières professionnelles accessibles, sur les possibilités d'emploi, et sur les différents itinéraires possibles d'accès à la qualification. Elle vise à permettre aux élèves de construire leur projet personnel, en prenant en compte leurs compétences et leurs connaissances. La SEGPA est également un lieu d'apprentissage de la vie en société.

En termes de finalités, un bilan sommaire ayant trait notamment à l'adaptation de l'élève au collège, est transmis à la fin de la 6<sup>ème</sup> à la CDOEASD qui procède à une étude plus approfondie. La révision du dossier de l'élève par la CDOEASD lors de la dernière année du cycle de fin de 4<sup>ème</sup> donne lieu à la constitution d'un bilan général, comportant les quatre fiches réglementaires. Il permet d'apprécier les acquisitions et potentialités de l'élève, son évolution, son degré d'autonomie, la maturation de son projet de formation. Ce bilan est actualisé à l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup> du cycle d'orientation où la CDOEASD réexamine le dossier des élèves qui sont en mesure de poursuivre leur scolarité en formation qualifiante adaptée et prononce éventuellement leur maintien en structure adaptée. Pour les élèves admis en lycée professionnel ou en CFA, la commission notifie la sortie de la SEGPA, une fois les élèves affectés et engagés dans une nouvelle formation. L'inscription de ces bilans n'exclut en rien de saisir la CDOEASD en vue d'une réorientation chaque fois que la situation de l'élève le justifie. Même si l'évolution de l'élève peut conduire plus tôt à une orientation ouverte, dans la majorité des cas, les parcours se diversifient à l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>. En fonction des caractéristiques propres à chaque élève, ils peuvent prendre des voies différentes pour préparer au CAP, soit une formation sous statut scolaire, soit sous contrat de travail, au sein de structures adaptées ou non.

Les objectifs d'une SEGPA sont les suivants :

- 6<sup>ème</sup> : réussir son insertion au collège et s'approprier ou se réapproprier ses savoirs
- 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : fortifier et développer les apprentissages généraux

Dès la 5<sup>ème</sup> : comme tout autre collégien, l'élève de SEGPA débute son parcours de découverte des métiers et des formations

- Dès la 4<sup>ème</sup> : par la découverte des champs professionnels, les élèves s'inscrivent dans la perspective d'une formation qualifiante et diplômante tout en développant des compétences correspondant aux programmes de ces classes
- 3<sup>ème</sup> : acquérir dans les domaines généraux et professionnels, des compétences permettant à l'élève d'accéder dans de bonnes conditions à une formation diplômante

A l'issue de la 3<sup>ème</sup> le but de la plus grande majorité des élèves est d'accéder à une formation en lycée professionnel ou en CFA pour préparer un CAP. La formation qualifiante en SEGPA vise à la préparation en deux ans d'un CAP. Elle inclut des périodes de formation professionnelle en entreprise, éléments de qualification et d'insertion professionnelle. Pour les élèves dont la situation le justifie, la formation se poursuit au sein des structures adaptées. Ce maintien de l'élève dans une structure d'enseignement adapté se fait après révision du dossier et décision de la CDOEASD. Un dossier peut faire l'objet de révision à n'importe quel moment.

D'autres dispositifs peuvent se révéler utiles pour certains élèves, par exemple des formations intégrées associant une année de formation sous statut scolaire à un ou deux ans sous contrat de travail. Il conviendra, élève par élève, de rechercher la solution la plus appropriée dans l'ensemble des structures et dispositifs existants. La réussite dans le parcours de qualification requiert un accompagnement de l'élève dans la nouvelle structure. L'équipe enseignante prend en compte les acquis des élèves. Le livret de compétences rempli par l'équipe de la SEGPA constitue un support essentiel d'information et de suivi scolaire. La mission d'insertion confiée à l'éducation nationale concerne bien évidemment les élèves issus des enseignements adaptés. Tous les établissements dispensant une formation qualifiante assurent le suivi de l'insertion de chaque élève.

A la fin de la 3<sup>ème</sup> SEGPA, les élèves sont soumis au CFG (certificat de formation générale) qui valide des acquis dans des domaines de connaissances générales. Ce diplôme garantit l'acquisition de connaissances de base dans trois domaines généraux de formation : français, mathématiques, vie sociale et professionnelle. L'évaluation des candidats s'effectue à partir des programmes et référentiels des CAP (certificat d'aptitude professionnelle). Le diplôme a en effet pour but d'inciter les candidats qui l'obtiennent à acquérir un diplôme professionnel de niveau V. En ce qui concerne la poursuite d'études, les élèves qui ont le niveau et le potentiel peuvent s'orienter vers un CFA ou bien un CAP.

La Loi de 2005 et les circulaires de 2006 et de 2009 précédemment citées permettent aux élèves de SEGPA de devenir « des élèves en grande difficultés scolaires ». Les SEGPA prennent place parmi le dispositif des actions proposées au bénéfice des élèves en difficulté au collège. Ces textes banalisent davantage la SEGPA au sein du collège. Rien ne semblerait s'opposer à une évolution de type « structure » à une évolution de type « dispositif »

beaucoup plus souple et permettant une prise en charge indifférenciée des élèves par tous les corps d'enseignants.

## Deuxième partie : Approche théorique

Au début du siècle, le problème central était de faire venir tous les enfants à l'école et de mettre à part les plus « rebelles d'entre eux ». On n'était pas dans une logique d'échec scolaire, ce qui comptait, c'était que tous le monde soient scolarisés. Dans ce contexte, la demande des classes spécialisées venait de l'extérieur et non des maîtres. Des médecins comme Bourneville, avaient comme but d'intégrer les enfants « arriérés » comme, il les appelle, en milieu ordinaire. Les classes spécialisées ont donc été dès le départ intégratives plutôt que ségrégatives (Vial, 1990). Créées par la loi de 1909, les classes de perfectionnements sont restées peu nombreuses jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Il faudra attendre les années 50 pour voir se multiplier ces classes.

Suivant la conception de Bourdieu et de Passeron (1964), le système scolaire a sa propre logique de fonctionnement et de reproduction qui répartit les individus selon leur capital culturel. Pour les SEGPA il y a une très forte inégalité de répartition des catégories socioprofessionnelles, les enfants d'ouvriers, de chômeurs ou de personnes sans emplois sont près de 70% en SEGPA contre 39% dans le secondaire général. Les thèses de Bourdieu et Passeron dans « les héritiers » (1964), soulignent le fait que chaque individu intègre inconsciemment des habitudes de comportement, de langage, de jugement, de relation au monde qui sont propres à sa classe sociale. C'est ce que Bourdieu appelle un habitus. L'habitus est inconscient, il masque à nos propres yeux « les conditions sociales de production » de nos comportements, de nos jugements. Ce lien est fait car les élèves issus des classes les plus favorisées ont moins de chance d'être scolarisés en SEGPA. C'est « l'héritage culturel » qui est le plus décisif en termes de réussite scolaire. On peut dès lors évoquer le terme de handicap socioculturel. On entend ainsi dire que le milieu social et familial s'exerce dans la transmission culturelle. Les élèves issues de différents milieux ont des « ressources intellectuelles et culturelles inégales » (Terrail, 2002, p 99). Pour l'auteur, comprendre cette inégalité scolaire et certains échecs doivent inclure une responsabilité de la part des institutions scolaires. Terrail, parle « d'idéologie officielle de l'institution scolaire ».

Dans le cadre du projet d'intégration individuelle, est précisé, que les SEGPA peuvent accueillir des handicapés. On mêle alors la difficulté scolaire et le handicap. De ce fait aujourd'hui la scolarisation en SEGPA est beaucoup plus marquée et plus stigmatisée qu'autre fois.

Les élèves scolarisés en SEGPA sont victimes de stigmatisation et de discrimination. Cette victimisation les pousse à perdre totalement confiance en eux et perturbe leur estime de soi.

Pour comprendre le concept de stigmatisation, il faut tout d'abord se pencher sur la discrimination car celle-ci se met en place lorsque la différence fonctionne comme un stigmate.

## **2. 1 Ecole de Chicago, l'interactionnisme**

L'École de Chicago est un courant de pensée sociologique américain. Les premiers chercheurs de ce courant de pensée ont étudiés les relations interethniques et la délinquance dans les grandes villes aux États-Unis. Celles-ci apparaissent de fait comme une sorte de « laboratoire social » qui ont permis d'étudier les nombreuses transformations du milieu urbain. William I. Thomas et Robert E. Park. en sont les premiers représentants.

La ville de Chicago a connu une urbanisation extrêmement rapide. On a assisté à un déracinement d'hétérogénéité sociale et culturelle, de déstabilisation permanente des activités, des statuts sociaux et des mentalités. Chicago devint alors le lieu représentatif de la confrontation des origines et des cultures et le symbole de la délinquance et de la criminalité organisée. Pour les sociologues, la ville de Chicago représentait un terrain d'observation privilégié. Park la surnommé « laboratoire social ».

Après les années 1940, une deuxième génération de chercheurs prend place. Ils se consacrent d'avantage à l'étude des institutions et des milieux professionnels. Ils sont proclamés être les premiers à avoir introduit, en sociologie, une nouvelle méthode d'investigation, appelée l'« observation participante ». Celle-ci leur permet de comprendre le sens que les « acteurs sociaux » donnent aux situations qu'ils vivent. Les principaux représentants de cette seconde école sont notamment Erving Goffman, Howard Becker, Anselm Strauss et Freidson.

Un des courants de pensée de l'École de Chicago est l'interactionnisme symbolique. L'expression « interactionnisme symbolique » est un courant sociologique. Pour les interactionnistes, la société est le produit des interactions entre les individus. Les individus ne subissent pas les faits sociaux, mais ils les produisent par leurs interactions. Pour les interactionnistes, l'individu se construit dans ses relations avec son propre environnement, environnement social, humain, affectif, matériel par exemple.

Pour faire le lien avec les SEGPA, le regard que les autres élèves portent sur les SEGPA est discriminant et stigmatisant. En effet les élèves de SEGPA sont rejetés, ils sont victimes d'une mise à l'écart, des regards moqueurs, des réflexions de la part des autres élèves issus des classes générales. Une situation difficile à vivre pour ces élèves de SEGPA qui font partie

comme les autres de l'établissement. Ils doivent se côtoyer chaque jour dans la cour de récréation, dans les couloirs et dans le self. Ces nombreuses interactions sont parfois très dures à vivre et à entendre. Certains sont en souffrance, se cachent alors que d'autres ont des attitudes parfois agressives vis-à-vis des « autres » comme ils les appellent. Au quotidien, cela se traduit par des moqueries sur le terme « SEGPA » qui finalement devient un statut, les élèves se mélangent peu ou pas du tout. On les appelle « les mongols, les attardés ». Un langage violent qui les stigmatise et les discrimine en permanence, les renvoie à ce statut de SEGPA et à leurs échecs scolaires. Un sentiment de mépris où l'estime de soi se trouve constamment bouleversé.

## 2. 2 La discrimination

La discrimination est un concept récent. Le mot discrimination vient du latin « discriminatio », qui signifie séparer. La discrimination est l'acte de mettre de côté ou de distinguer une personne pour sa couleur de peau, son genre, sa sexualité, sa religion, un handicap. C'est l'action de distinguer entre des objets ou entre des individus. Le sens de ce terme a pris une connotation dépréciative, qui signifie l'action de distinguer de façon injuste ou irréfléchie. C'est par exemple le fait de séparer un groupe social des autres en le traitant différemment de la norme, en le qualifiant moindre.

Le concept de discrimination sociale fait son apparition à la suite des luttes politiques pour l'égalité des droits de l'homme qui aboutissent, dans la plupart des pays occidentaux au XXe siècle, à l'abolition des différences de traitement (fin de la colonisation, de la ségrégation aux Etats-Unis par exemple). La société évolue, on voit apparaître des mécanismes de concurrence et certains groupes sociaux ne bénéficient pas des mêmes chances, malgré l'égalité des droits de l'homme. Cela sera visible pour les minorités, les femmes, les handicapés, les homosexuels par exemple.

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère défendu par la loi, par exemple l'origine, le sexe, le handicap, dans un domaine visé par la loi, comme l'emploi, le logement, l'éducation.

La discrimination peut prendre différentes formes : injures, moqueries, rumeurs, humiliations, dominations, menaces, ségrégations, contacts physiques, commentaires négatifs, inégalités de traitement, harcèlement.

« Le contact entre individus, entre groupes ne se passe pas toujours dans la bonne humeur. Une certaine forme de violence est toujours présente dans la découverte d'un autre, surtout quand il agit d'enfants qui n'ont pas encore les codes de « bonne conduite ». Ce qui se passe

aujourd'hui n'est pas une rencontre interculturelle «classique», c'est une rencontre en « back ground ». Et sans que l'école n'y ait rien fait, une vision racialisée du monde dans lequel les groupes se situent non plus simplement comme « différents » mais comme supérieurs ou inférieurs. Cette différence très strictement hiérarchisée est vue comme une différence parfaitement essentielle » (Guérin, 2004).

En ce qui concerne le domaine du droit, la discrimination ne consiste pas à désavantager un groupe, mais un individu. Cet individu est dit « victime d'une discrimination » lorsqu'il est, dans une situation où il est traité différemment des autres sans motif valable.

« Une distinction ou une différence de traitement n'est une discrimination que lorsqu'elle est illicite » (Michel Miné, 2003, p 30).

Là où il devrait y avoir une égalité entre les individus, l'un d'entre eux est traité de manière différente, négative sur la base d'un ou plusieurs critères injustifiés. D'après le dictionnaire de la justice, la discrimination est une transgression du principe d'égalité.

La discrimination, article 225-1 du Code pénal :

« Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

Les élèves scolarisés en SEGPA font l'objet de discrimination car ils sont différents. On les appelle les « anormaux de l'école » (Vial, 1990). Pourtant ils n'ont rien de différents mis à parts leurs difficultés scolaires et leurs comportements. En apparence ils ont plus en commun avec les élèves de classes générales que de différences. Et pourtant cela n'empêche en rien le fait qu'ils sont sans cesse victimes de discriminations.

Pour Robert Castel (2007), « la discrimination négative consiste à donner plus à ceux qui ont moins, elle fait au contraire d'une différence un déficit marquant, porteur d'une tare quasi indélébile. Elle est une instrumentalisation de l'altérité constituée en facteur d'exclusion ». Il s'inscrit dans les analyses interactionniste, concluant que la discrimination négative correspond aux effets d'une stigmatisation. Toutes formes de discrimination comportent une dimension négative qui prédomine. Dans son ouvrage, « Citoyens ou indigènes ? », il accuse les problèmes de discrimination au sein de la société. La 3<sup>ème</sup> République en instaurant l'école « gratuite, laïque et obligatoire » a permis un traitement égalitaire des individus, sans s'occuper de leur origines sociales voire géographique.



La discrimination négative est différente de la discrimination positive. Celle-ci se met en place lorsque la différence œuvre comme un stigmate, tandis que la discrimination négative est le fait d'en « faire plus pour ceux qui en ont le moins » (Castel, 2007).

## 2. 3 Le stigmate

Le stigmate est une « marque durable qui caractérise une affection » désignant également des traces de châtiments corporels infligés dans la Grèce antique, ou des marques corporelles identiques à celles du Christ en croix. Plus généralement toute marque apparente rendant visible l'appartenance à un groupe social. Ce terme a été conceptualisé par E. Goffman (1975), et englobe aujourd'hui tous les marquages sociaux qui entraînent l'exclusion.

On peut alors envisager que l'orientation en classe de SEGPA vue sous l'angle de l'échec scolaire, au delà de ses conséquences directes sur le niveau d'acquisitions scolaires de l'individu et donc sur son intégration sociale, est un stigmate au sens entendu par Goffman.

Selon lui dans un groupe d'individu partageant des valeurs sociales communes, « toute personne est porteuse d'un stigmate qui la discrédite des normaux et en fait un individu déviant ». Ceci a pour conséquence son exclusion sociale. La stigmatisation a un lien avec la déviance. « La déviance peut amener aux situations d'exclusion, de ségrégation ou de marginalité, peut dans un premier temps être comprise comme un écart aux normes ou aux valeurs dans la société ou du groupe d'appartenance », (Thierry Rogel, 1996). « La situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société », (Goffman, 1975).

La stigmatisation est un désaccord social de caractéristiques ou croyances personnelles qui sont perçues comme allant à l'encontre des normes culturelles. Selon Goffman (1975), la stigmatisation d'un individu intervient lorsqu'il présente une variante relative par rapport aux modèles offerts par son proche environnement.

D'après lui il existe trois formes de stigmatisation :

- les problèmes physiques : les cicatrices et les symptômes physiques d'anorexie, de lèpre, d'infirmités physiques ou d'handicap social
- la déviance : les troubles mentaux, la toxicomanie, l'alcoolisme
- les groupes ethniques et nationalités

Nous pouvons revenir ici sur les différences en termes de catégories socioprofessionnelles. Les élèves des classes générales ont la perception d'être supérieur.

Pour Goffman (1975), « le stigmate correspond à toute caractéristique propre à l'individu qui, si elle est connue, le discrédite aux yeux des autres ou le fait passer pour une personne d'un statut moindre ».

Il distingue donc trois grandes catégories de stigmates :

- les stigmates corporels : les handicaps physiques, les troubles de la vision, les défauts du visage ou du corps (difformité, bec de lièvre par exemple), en lien avec les catégories de Robert Murphy (1990).
- les stigmates tenant à la personnalité et / ou au passé de l'individu : troubles du comportement, séjour passé dans un hôpital psychiatrique, alcoolisme, dans certaines situations cela peut être la femme divorcée, le chômeur, l'homosexuel.
- les stigmates «tribaux » qui correspondent à la race, à la religion ou à la nationalité et peuvent être transmis de génération en génération.

Goffman parle « de stigmatisé et de normaux ». Il va s'intéresser aux problèmes de mixité, des relations mixtes, des interactions entre un stigmatisé et « un normal » (1975).

Les SEGPA avaient pour objectif d'éviter la relégation et la stigmatisation des élèves auparavant dans le SES. La coexistence dans un même établissement scolaire de deux dispositifs, ordinaire et adapté n'est pas une condition pour permettre de palier la stigmatisation. Arnaud Siméone (2007), dans une étude fait l'hypothèse de cette coexistence. Les résultats de cette études montrent que les élèves des deux groupes sont discriminés, il parle de « discrimination intergroupe ». Pour lui ce phénomène est beaucoup plus présent chez les élèves scolarisé en SEGPA que chez les élèves scolarisés en classe générale. Dans cette étude il s'est aperçu que les individus perçoivent leurs différences beaucoup plus forte que ce qu'elles sont en réalité.

Un individu « stigmatisé » se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part. Cet attribut constitue un écart par rapport aux attentes normatives des autres à propos de son identité (Goffman, 1975, p.26). Il est important de préciser que c'est à travers le regard de l'autre qu'un individu est stigmatisé. C'est la relation qui «fabrique» le stigmaté. Un homme présentant victime de stigmatisation souffre d'humiliation pesante car le regard des autres est pesant. Il souffre également de discrimination. Il finit par rejeter cet attribut qui le rend différent aux yeux des autres et qui l'écarte de la société.

Etre scolarisé en SEGPA provoque ce statut moindre, ils sont catalogué « élèves en difficultés ». Cette stigmatisation à des conséquences sur les représentations et sur les identités des jeunes. Goffman (1975) parle du pouvoir d'extension du stigmaté, ce statut dévalorisant peut s'étendre à la famille, à ses proches. Il faut également se pencher sur comment le stigmaté, notre élève scolarisé en SEGPA, se voit. La place sociale de l'élève est construite sur son stigmaté et provient souvent des difficultés scolaires. Ceci a un effet sur l'estime de soi.

## 2. 4 L'estime de soi

L'estime de soi est le rapport entre réussite/aspirations ainsi que les résultats/et les échecs. Elle est comme « la conscience de la valeur du moi » qui s'explique entre un rapport : le soi réel et le soi idéal (James, 2003).

Maslow (1943) considère l'estime de soi comme un besoin fondamental. Il hiérarchise à l'aide d'une pyramide les besoins fondamentaux de l'estime de soi. Il en ressort les questions suivantes : comment motiver l'élève pour les apprentissages s'il n'a pas satisfait des besoins inférieurs ? Peut-on impliquer un élève dans un projet personnel s'il n'a pas répondu au besoin d'estime de soi ? Faut-il hiérarchiser les compétences pour obtenir une disponibilité à rentrer dans les apprentissages ?

Martinot (2006), définit l'estime de soi comme « l'ensemble des éléments qui nous définissent composés des attitudes, des croyances et des sentiments que les individus ont d'eux même ». A force de s'entendre dire qu'ils sont « débiles », « idiots », les élèves issues de SEGPA ont une perte de confiance en eux, d'estime de soi. Delphine Martinot (2008) soutient que les élèves en difficultés n'ont pas une estime de soi plus basse que les autres élèves, ils adoptent simplement des mécanismes de protection.

Bourdieu (1964) avait utilisé l'expression « les exclus de l'intérieur » pour désigner ceux que « l'école exclut comme toujours, mais elle exclut désormais de manière continue, à tous les niveaux du cursus ». On parle de stigmatisation mais il ne faut pas oublier que la stigmatisation entraîne l'exclusion. Pour remédier à cela, les directeurs de SEGPA ont une réelle volonté d'intégration. Ils veulent que les enseignants de collège interviennent dans la structure, mais cela à du mal à se mettre en place, car il faut savoir que les élèves de SEGPA ne sont pas seulement victimes de stigmatisation de la part des autres élèves mais aussi de la part des professeurs de collège. Il faut « induire des interactions » et pour cela il faut la volonté de tous (Cousin, 2005).

Catherine Nafti-Malherbe (2006) a étudié deux SEGPA, une au sein d'un établissement public et l'autre au sein d'un établissement privé. Elle montre la complexité des relations. Mon "hypothèse" de l'image négative reflète aussi l'image négative que le système scolaire, porte. Un lien avec l'enseignement professionnel est à faire car durant de nombreuses années cet enseignement à été victime de préjugés et de discriminations. Dans son ouvrage, « les discriminations positives à l'école : entre relégation et socialisation » elle s'est entretenue avec des enseignants, des élèves et parfois les familles. Elle a pu se rendre compte d'un phénomène de honte sociale. Des familles ont inscrit leur enfants dans la SEGPA qui se trouve dans l'établissement privé pour que leur entourage, les voisins

n'apprennent pas que leur enfant est scolarisé en SEGPA. Ils disent que leur enfant est scolarisé dans une classe ordinaire au sein du collège privé. Ce phénomène est visible dans beaucoup de familles. A contrario d'autres ne s'en cachent pas et assument le fait que leur enfant soit scolarisé en SEGPA. On rencontre parfois dans les SEGPA des enfants issues de familles qui ont été, étant jeunes, en conflit voire en rupture avec l'école. On en revient là à « l'héritage culturel ». Des parents qui n'ont pas aimé l'école ne vont pas être impliqués aux apprentissages de leurs enfants, ils vont être démissionnaires. Autre aspect, un enfant issu de classe défavorisée accède moins au capital culturel dont dispose les jeunes de milieux aisés (livres, voyages, œuvres d'art par exemple).

L'estime de soi désigne le jugement qu'un individu fait d'un individu ou d'une action par rapport à ses propres valeurs. Un individu va se sentir valorisé à partir du moment où il va accomplir une action qu'il juge valable. Cependant à partir du moment où il va juger une action en désaccord avec ses valeurs, il va baisser dans son estime. Mais attention, l'estime de soi est à distinguer de la confiance en soi car celle-ci correspond à des capacités plus qu'à des valeurs.

Pour Norbert Elias (1965), c'est dans une relation de pouvoir que le groupe dominant « reproduit sa domination et renforce sa cohésion en excluant les marginaux ». Cela va fortifier l'image que chaque membre d'un groupe se fait de soi à l'intérieur du groupe. Pour lui les préjugés s'inscrivent dans les interactions entre groupes et dans leur dynamique. L'exclusion s'inscrit donc dans des rapports sociaux où le pouvoir domine. On peut identifier, nommer ceux qui excluent et expliquer « comment ceux qui excluent produisent le refus de la relation qui constitue l'exclusion » (Elias, 1965). Selon lui l'exclusion est en lien avec ce contexte de pouvoir et fonctionne sur un mode symbolique. Le regard porté sur ces élèves de SEGPA, la stigmatisation dont ils sont victimes, les privent de leur estime de soi. L'exclusion produit donc une intériorisation du stigmate qui par conséquent produit une appréciation négative car la conscience se place du côté des autres élèves (des détracteurs comme les nommes Elias. Et lorsqu'on appartient à un groupe « faiblement structuré et organisé », il est difficile de se détourner individuellement à la stigmatisation du groupe auquel on appartient. Elias montre comment la stigmatisation transforme les identités collectives et les identités personnelles. L'estime de soi se voit perdre tout son sens.

L'estime de soi se construit à travers les interactions sociales. Le regard des autres est montré comme un paramètre essentiel. Il faut donc créer les conditions nécessaires pour que la classe dans laquelle l'élève évolue soit un lieu sécurisant où règnent le respect, l'écoute et la parole. Il faut également créer une rupture avec le passé scolaire souvent douloureux des élèves accueillis en SEGPA et instaurer un climat de confiance pouvant leur permettre de développer une image positive d'eux-mêmes et augmenter leur estime de soi.

Le stigmatisme rejoint le préjugé, la discrimination, l'image de soi et la représentation sociale (Dericquebourg, 1989).

## **Troisième partie : Méthodologie et Résultats**

Dans un premier temps j'ai fait le choix d'interviewer, à travers deux questionnaires, les élèves scolarisés en SEGPA en classe de 3<sup>ème</sup> et les élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dite « normale ». La difficulté première était de trouver deux collèges qui accepteraient d'ouvrir leurs portes. Après plusieurs demandes auprès de collèges issues de l'académie de Toulouse, deux collèges ont accepté. Il s'agit du Collège Didier Daurat à Saint Gaudens, en milieu rural et du collège Lalande à Toulouse, collège péri-urbain.

Il m'a semblait pertinent de diffuser un questionnaire dans une classe de 3<sup>ème</sup> SEGPA et un autre dans une 3<sup>ème</sup> dite « normale », car les élèves de 3<sup>ème</sup> ont plus de maturité et peuvent prendre plus du recul sur les questions posées. J'ai procédé de la même manière pour les deux collèges.

Lors de la diffusion des questionnaires, j'étais présente en classe avec les élèves. Je leur ai expliqué ma formation ainsi que le but de ma recherche. Je leur ai bien fait comprendre que leurs réponses étaient uniquement pour ma recherche et ne seraient pas divulguées.

La deuxième démarche de recherche était l'observation. J'ai fait le choix d'observer les élèves dans la cour de récréation mais aussi au self et à la sortie du collège. J'ai observé leur comportement, si les élèves se mélangeaient ou pas, les regards, les moqueries etc.

## **3. 1 Questionnaires**

### **3. 1. 1 En SEGPA**

Le questionnaire a pour but de connaître l'environnement dans le quel l'élève évolue, son sentiment d'appartenance et sa vision globale de lui-même. Il a également pour but de cerner l'image qu'il pense avoir auprès des autres élèves. A travers les différentes questions je souhaite comprendre et analyser les interactions entre les deux groupes, leur vision de l'autre.

Les élèves de SEGPA sont beaucoup plus impliqués dans le questionnaire que les élèves de 3<sup>ème</sup> générale. Cela est peut être dû au fait que pour une fois on s'intéresse à eux.

A la fin du questionnaire, certains me disent : «de toute façon les moqueries ne s'arrêteront jamais et même si quelque chose est fait, les autres seront toujours méchants avec nous». Je sens dans ces paroles un peu de souffrance.

Une élève prend la parole et me dit : « vous savez madame, ils nous appellent « les mongols, les attardés » ». De là une interaction se fait naturellement avec les élèves. Ils me racontent ce qu'ils vivent, les moqueries, les insultent qu'ils subissent dans la cours de récréation, les bagarres aux quelles ils sont mêlés etc. Je prends évidemment des notes pour ne pas perdre une seule information. Le questionnaire va m'en dire beaucoup sur leur ressenti mais je me rends compte qu'il est important d'échanger avec eux, pour mieux les comprendre. Pour une fois il n'y a pas d'absents, car en général la classe n'est jamais au complet.

### **3. 1. 2 En troisième générale**

Ce questionnaire a pour but de savoir si l'élève a bien cerner ce qu'est une SEGPA, ce qu'il pense de cette section et des élèves qui y sont scolarisés. Je souhaite comprendre les interactions entre les deux groupes, la vision qu'ils ont des élèves de SEGPA, s'ils les fréquentent et les termes qu'ils y associent.

Lors de la diffusion du questionnaire j'entends en fond, au sein de la classe, des paroles déplacées. Certains rigolent, se moquent au fil du questionnaire. Au vu d'une première observation je me rends compte de l'image que ces élèves ont des SEGPA. Mais je ne veux pas me faire d'idée avant d'analyser les résultats du questionnaire. J'ai l'impression qu'ils prennent ma recherche à la légère et sans importance. A la fin du temps qui m'est accordée, une élève vient me voir et me dit qu'elle a une sœur qui est scolarisée en SEGPA, mais pas dans ce collège. Elle me confie qu'elle n'en a jamais parlé autour d'elle car elle a honte, elle a peur d'être rejetée et que l'on se moque d'elle si les autres élèves venaient à l'apprendre. Cette confiance me montre a quel point être scolarisé en SEGPA est une honte sociale pour certaines familles.

## **3. 2 Observation**

### 3. 2. 1 Collège Didier Daurat

Après la diffusion des questionnaires je me balade dans la cours au moment de la récréation et j'analyse. Je note tous ce que je peux observer.

Je m'aperçois que les élèves de SEGPA sont en groupe et ne se mélangent pas. Deux élèves de la 3<sup>ème</sup> SEGPA jouent au ping-pong avec les autres élèves. Mais ils sont victimes de moqueries : « les mongols vous ne savez pas jouer ou quoi ?! » avec des ricanements. A force de se faire moquer et insulter un des deux élèves balance la raquette dans la tête d'un élève et une bagarre éclate. Les surveillants interviennent et les élèves sont amenés chez la CPE. Les autres garçons de SEGPA sont entre eux et discutent de manga.

Les filles quand à elles sont en groupes avec d'autres filles de SEGPA, de niveaux inférieurs. La sonnerie retentie, c'est la fin de la récré et les élèves doivent se ranger à l'endroit où leur classe est indiqué. Dans les rangs, je remarque que les plus dissipés sont les SEGPA.

Dans ce collège le premier étage du bâtiment A est réservé aux SEGPA ainsi que les ateliers qui se situent au rez de chaussé, à proximité de la vie scolaire. Le collège est fait de manière à ce que les autres élèves n'aient pas accès à ce bâtiment et il est fermé à clé lors des pauses. Son ouverture est faite par les professeurs de SEGPA, le directeur de la SEGPA et les CPE.

Le midi sur la pause méridienne un ou une AED s'occupe exclusivement des SEGPA et leur propose des activités. Ils sont en quelque sortent cantonnés pour ne pas être trop mélangés aux autres élèves car il est fréquent que des bagarres éclatent.

Dans la file d'attente pour le self on entend des vacheries à leur encontre, toujours les mêmes moqueries et des mots très déplacés : « mongols », « attardés ». Certains imitent même des singes. Pendant le temps du repas les élèves de SEGPA mangent entre eux et ne se mélangent pas.

A cet âge là les ados sont méchants entre eux. Tous est prétextes à moquerie. Une élève de SEGPA fait tomber son verre et il se casse au milieu du self. Tous les regards sont portés sur elle, elle devient toute rouge. Un immense bruit sourd retenti dans le self, les élèves tapent et crient. Des moqueries éclatent : « vas retrouver les fous, ce n'est pas pour toi ici », « mongoliennes » et j'en passe. Elle va se rasseoir avec ses copines et est mal à l'aise.

Une surveillante m'apprend qu'il est rare qu'une élève de SEGPA se lève une fois assise. Pour certains le self est un moment douloureux car ils sont mélangés aux autres. Les garçons ont beaucoup plus de facilité à se déplacer dans le self. En discutant avec elle, elle me confit que certains surveillants se moquent également d'eux et les appellent les « mongols ». Il se trouve que cette surveillante



s'occupe d'eux sur le midi-deux. Je parle beaucoup avec elle et lui pose des questions sur leurs comportements. Les filles ne se mélangent pas, elles restent entre elles. Pour les garçons certains vont jouer au foot ou au ping-pong lors des récréations mais sont constamment dans la provocation. Je comprends que certains jouent de leur statut « SEGPA ».

Le soir à la sortie, à ma grande surprise tout se passe bien. Il y a quelques regards mais aucunes moqueries. Est-ce dû au fait qu'il y ait des surveillants au portail et des parents?

Les surveillants se plaignent d'un manque total d'autorité sur les élèves de SEGPA. Les élèves ont un comportement correct qu'envers les deux surveillants qui en sont les référents. Cela est sûrement dû à l'image qu'ils renvoient vis-à-vis des élèves, moqueries, surnoms « les mongols ». En ce qui concerne l'équipe enseignante, qui est composé de professeurs des écoles spécialisé et de professeurs du second degré, les élèves sont plutôt corrects. Mais il y a parfois des débordements et quelques problèmes d'assiduité et de comportement.

J'ai interrogé deux professeurs des écoles qui interviennent majoritairement sur les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA. Celles-ci m'ont fait part d'un phénomène de stigmatisation à l'encontre du dispositif SEGPA de la part de leurs collègues, « Le positionnement professionnel de nos collègues est loin d'être correct, ils participent à entretenir une forme de ségrégation et de stigmatisation à l'encontre du dispositif SEGPA ». A la cantine les professeurs de SEGPA mangent entre eux et les collègues de second degré entre eux également. Cela montre bien que le problème ne se limite pas qu'aux élèves et leurs interactions.

Suite à un entretien avec le directeur de la SEGPA, celui-ci me fait part des problèmes de cohabitation avec les autres élèves mais aussi avec tout le personnel. Car outre le fait que les élèves de SEGPA soient stigmatisés par les élèves, ils le sont aussi par les professeurs de général. Dans la salle des professeurs il n'est pas rare d'entendre des paroles déplacées envers la SEGPA en général. Ensuite il me fait part d'un manque total d'investissement de la part de la direction. Il souhaite la mise en place d'un personnel de surveillance spécifique. Il est conscient que deux AED, suite à une demande d'une CPE, interviennent sur le midi-deux mais ceux-ci ne sont pas formés à ce public là. Ensuite il faudrait la création d'un poste supplémentaire de professeur des écoles spécialisées mais la encore la demande a été faite il y a plus d'un an, sans la moindre réponse. Puis les locaux ne sont pas adaptés aux nombres d'élèves et de classes. Mais le plus gros problème pour cette SEGPA est le fait qu'il n'y a pas de respect pour la vocation de la SEGPA en terme de public choisi, autrement dit, le public accueilli dans cette SEGPA ne respecte pas les modalités. Les SEGPA n'ont pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française. Cependant dans cette SEGPA des élèves ont

des difficultés liées à la compréhension de la langue française et certains ont des troubles du comportement.

### **3. 2. 2 Collège Lalande**

Dans le même schéma que pour le collège Didier Daurat, après la diffusion des questionnaires, j'ai procédé à un temps d'observation pour affiner ma recherche et étudier les comportements et les interactions sociales.

Au collège Lalande les différences entre les élèves scolarisés en SEGPA et les élèves de 3<sup>ème</sup> générale sont plus marquées. Le langage des élèves de 3<sup>ème</sup> générale reste dans l'ensemble correct mais en SEGPA leur langage est beaucoup plus vulgaire et grossier. Les élèves de SEGPA sont agressifs. Ils se distinguent des autres également par leurs tenues vestimentaires. Ils apportent au sein du collège la culture de leur quartier, de leur communauté. Dans ce collège le public accueilli provient en parti de la communauté gitane. Dans cette communauté le jeune est intégré, reconnu alors qu'au sein du collège, il se perçoit comme différent, stigmatisé.

Dans la cours de récréation je ne constate pas beaucoup de différences sur leurs comportements. Les SEGPA et les autres élèves sont mélangés lors des récréations. Il y a beaucoup de moqueries, d'insultes. Une élève vient discuter avec moi dans la cour, elle me confie que les remarques dont ils sont victimes sont humiliantes. « Je me sens mal à côté des autres élèves du collège. Ils nous traitent d'handicapé, de nuls, de mongoliens. Les insultes sont blessantes. Au début on ne fait pas attention mais à force ça saoule ». Certaines élèves à force d'être victimes d'insultes et de moqueries passent aux mains et ne trouvent aucunes autres solutions que dans venir à la violence. Le public accueilli comme cité en amont provient pour une bonne partie de la communauté gitane. Les autres élèves y sont assimilés et certains ne supportent pas être traité de « gitans ». Une forme de racisme est présente dans ce collège, les gitans sont dénigrés et le fait d'y ajouter leur scolarisation en SEGPA n'arrange pas les choses. Des bagarres en sont souvent la cause mais leur scolarisation en SEGPA est la plus stigmatisée. Les garçons sont différents des filles, ils vont plutôt se situer aux côtés des WC et essayer de vendre tout un tas de choses. Je remarque que les groupes sont plus sexués en SEGPA que pour le cycle général, ceux-ci vont être éclatés en plusieurs groupes mixtes. Mais ce qui est plus que marquant c'est qu'il y a très peu d'interactions entre les deux dispositifs.

Les filles de SEGPA sont victimes d'insultes vulgaires parfois à connotations sexuelles. On peut entendre des « c'est quand que tu sucés ma queue » par exemple. Chose que dans

l'autre collègue je n'entendais pas. Les filles pour la plus part restent entrent elles, discutent. Mais certaines sont provocatrices dans leur façon de s'habiller et de se comporter. Une surveillante m'apprend que certaines ont été prises en flag dans les WC en train de procéder à des actes sexuels. Cependant les bagarres sont beaucoup fréquentes et des incidents de vandalismes sont récurrents.

Dans la cour de récréation je constate qu'il a un groupe à l'écart composé d'élèves de SEGPA et de collégiens en cycle normal. Sur la même journée je me rends compte que ce même groupe mange ensemble au self. Sur les deux collèges observés, c'est le seul groupe qui se mélange. Mais les élèves de collège sont victimes de moqueries de la part de leurs camarades, « vous allez devenir mongols à force de rester avec eux » par exemple. D'autres élèves disent juste bonjour aux élèves de SEGPA mais ne s'attardent pas à discuter avec eux.

Le directeur de la SEGPA m'explique que cette SEGPA est profondément touché par les difficultés d'apprentissage scolaire et par des comportements perturbateurs. « Notre SEGPA accueille de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> présentant des difficulté scolaires graves et durables, dont des enfants en situation de handicap et des enfants étrangers arrivés depuis peu en France. Il y un problème de public accueilli, les élèves sont mélangés et ne demandent pas la même attention ». Cette SEGPA est aussi victimes des élèves qui n'ont pas acceptés leur orientation en SEGPA et vivent cela comme une honte sociale. Ils perturbent donc les cours. Ce sont des jeunes pour qui les parents sont démissionnaires de leur éducation et de leur scolarité. Il y a un gros problème de discipline et d'autorité. Les professeurs de SEGPA pour la plupart se font toute de même respectés car ils ont une relation privilégiée avec eux. Ils arrivent à communiquer malgré leur agressivité mais une relation de confiance est difficile à obtenir, il faut du temps et de la patience. Des élèves vont pousser le professeur à bout pour voir ses réactions, son comportement. Mais certains professeurs ont du mal à se faire respecter, les garçons peuvent être turbulents et insultants envers ces professeurs. Ils sont sanctionnés mais ils recommencent.

Comme au Didier Daurat les professeurs de SEGPA mangent entre eux au self, ils ne se mélangent pas mais il ne faut pas se cacher qu'ils ne sont pas intégrés à l'ensemble de la communauté éducative. La plus part des élèves SEGPA sont externes et rentrent chez eux pour manger ou trainent à l'extérieur du collège. Cela est un réel problème car beaucoup ne reviennent pas l'après midi. L'hiver ils sont un peu plus présents mais quand les beaux jours reviennent, ils désertent le collège. Les élèves sont absentéistes et pour certains décrocheurs.

### **3. 3 Recueil de données**

### 3. 3. 1 Les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA

Les élèves sont âgés de 14 à 16 ans. La majorité n'ont pas d'amis autres qu'en SEGPA car pour eux les « autres », comme ils les surnomment, sont méchants et se moquent constamment d'eux. En général les filles restent entre elles lors des récréations et sur le midi/14h, elles discutent. En ce qui concerne les garçons certains jouent au foot ou au Pingpong et pour d'autres ils sont en groupe, discutent. Il y a quand même une différence entre les deux SEGPA, au collège Lalande les garçons sont plus turbulents et ne jouent pas pendant les récrés. Ils vont plutôt se situer aux côtés des WC et essayer de vendre tout un tas de choses comme cité en amont.

Ce qui est étonnant c'est que malgré toutes les moqueries dont ils sont victimes, les insultes, les élèves se sentent bien au sein du collège. La plupart ont répondu se sentir bien au sein du collège et de la classe, ce qui est contradictoire.

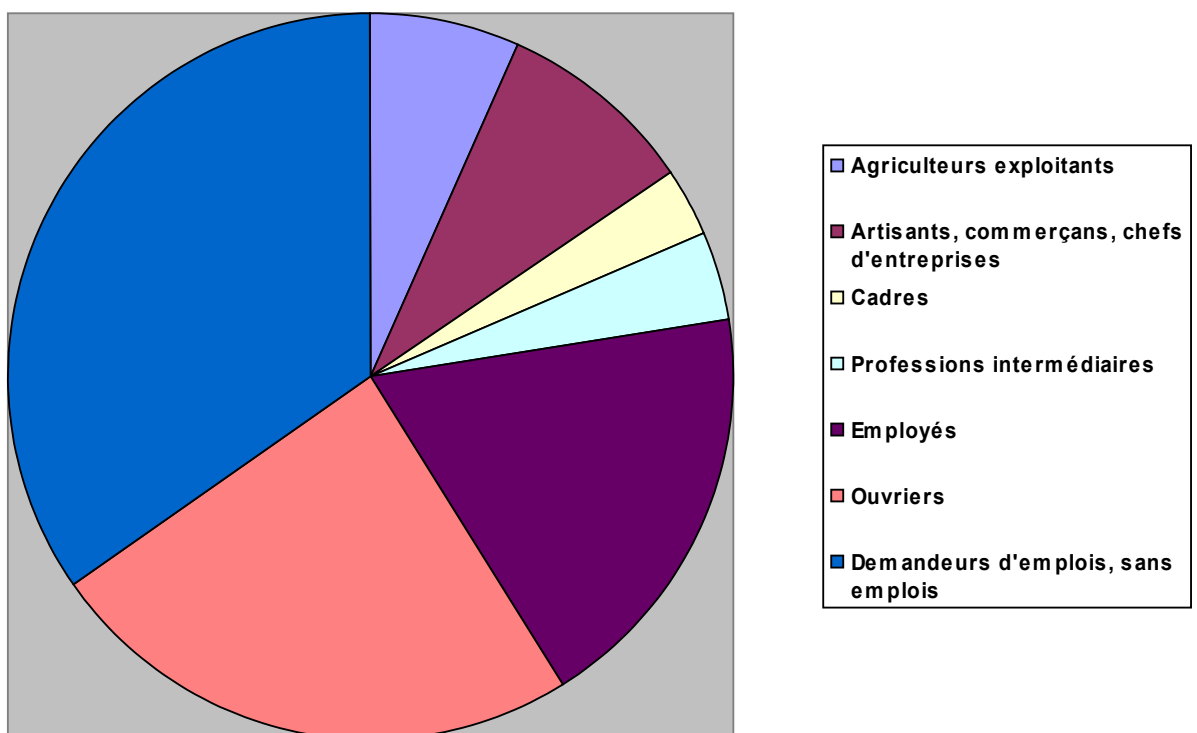
J'ai posé dans mon questionnaire la question de l'avis qu'ils ont sur ce que les élèves de général pensent d'eux. Les réponses ont été majoritairement identiques, les mots « mongols », « idiots », « débiles » ressortent le plus. Et quand on leur demande pourquoi, la majorité ont répondu que les SEGPA étaient « bizarres », avaient des comportements « bizarres », certains ont répondu que les autres 3<sup>ème</sup> trouvaient les SEGPA différents et tout simplement parce qu'ils étaient en SEGPA. Le simple fait d'être scolarisé en SEGPA provoque chez l'élève de 3<sup>ème</sup> le besoin de se moquer, du mépris. La plupart des SEGPA font une différence entre eux et les élèves de 3<sup>ème</sup> générale. Pour eux, les 3<sup>èmes</sup> généraux sont plus intelligents et plus forts à l'école. Certains trouvent qu'ils font trop les « beaux ».

Je leur ai posé comme dernière question ce qui pourrait être mis en place pour qu'ils ne ressentent plus cette différence. La plupart n'ont pas eu d'idées à me soumettre mais il y a tout de même eu des réponses intéressantes. Ce qui est ressortie est la volonté que les élèves apprennent à se connaître et surtout que les élève de 3<sup>ème</sup> générale apprennent à connaître les SEGPA.

Dans mon questionnaire, j'ai demandé le métier des parents pour connaître le CSP des familles. D'après les réponses, les élèves sont majoritairement issus de familles populaires et des familles en situation précaire. Rares sont les parents dont la profession n'entre pas dans la catégorie socioprofessionnelle « ouvriers » ou « sans emplois ». Les catégories professionnelles représentées sont celles d'ouvriers, employés et sans emplois. Cela pose la question de la surreprésentation des classes dites « populaires » et précaires dans les dispositifs SEGPA. On peut donc s'interroger sur le rapport entre la catégorie socioprofessionnelle à laquelle les parents appartiennent et les difficultés scolaires des

élèves de SEGPA. Une des remarques qui peut être fait suite à ce constat est le fait que le parcours scolaire des élèves de SEGPA est étroitement lié à leurs origines sociales. Une étude faite à la demande du Haut conseil de l'évaluation de l'école sur le Traitement de la grande difficulté au collège et à la fin de la scolarité obligatoire souligne que « les élèves en difficulté sont très marqués socialement ». Cette étude a révélé que les origines sociales ont un rapport avec le parcours scolaire.

**Graphique 1 : Professions des parents des élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> SEGPA**



### 3. 3. 2 Les élèves de 3<sup>ème</sup>

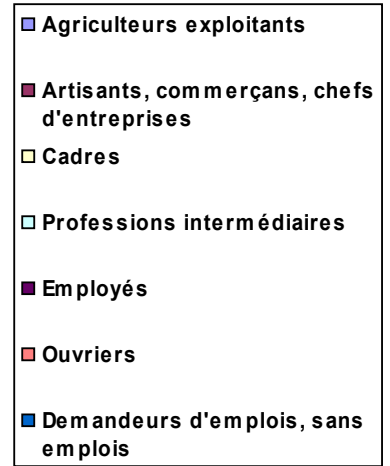
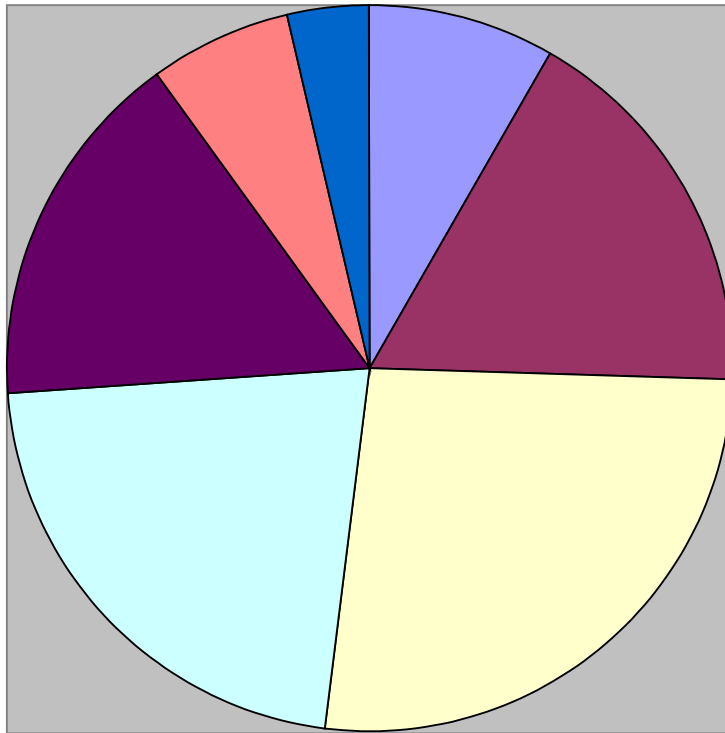
Les élèves de 3<sup>ème</sup> sont âgés de 13 à 15 ans. Pour une majorité ils n'ont pas d'amis scolarisés en SEGPA. Pour eux les élèves de SEGPA sont « débilés », « idiots », « bêtes » et « différents ». Ils ont souligné le fait qu'ils avaient des comportements bizarres. Certains ont dit des choses très intéressantes, ils sont conscients que ce sont des élèves qui ont des difficultés scolaires et pensent que certains élèves ne sont pas à leur place dans ce dispositif. Effectivement on retrouve souvent dans ces dispositifs SEGPA des enfants ayant des troubles du comportement. Il est également ressortit que les élèves de 3<sup>ème</sup> générale mettent de côté les élèves de SEGPA.

A la majorité ils situent les salles de classes des SEGPA. Quand on leur demande s'ils font une différence entre les élèves de 3<sup>ème</sup> générale et les élève de SEGPA, ils ont pour la plupart répondu « oui » car ils sont différents, cherchent tous le temps la « bagarre » et ne se comportent pas comme eux. Comme pour les élève scolarisés en SEGPA, je leur ai demandé ce qui pourrait être mis en place pour qu'ils ne ressentent plus de différences. Majoritairement la réponse « apprendre à les connaître » est apparue un bon nombre de fois. Une journée intégration a également été proposée.

J'ai voulu savoir si les élèves de 3<sup>ème</sup> générale avaient connaissances de ce que voulaient dire les lettres de SEGPA et également savoir s'ils connaissaient ce dispositif. Très peu d'élève connaissent la signification des les lettres SEGPA, certains répondaient « Section d'Enseignement Adapté ». Sur tous les élèves questionnés, seulement deux élèves ont correctement répondu. Majoritairement les élèves ont répondu que c'était une classe pour les élèves en difficultés scolaires et qu'ils étaient moins nombreux en classe. Certains ont employé des mots comme « cursus scolaire raté ». J'ai été surprise, car la plus part connaissaient le dispositif.

Comme pour les élèves de SEGPA, dans mon questionnaire j'ai demandé le métier des parents pour connaître le CSP des familles. D'après les réponses, les élèves sont majoritairement issus de familles dont les parents rentrent dans la catégorie professionnelle « cadres », « commerçants », « professions intermédiaires », « employés ». Rares sont les familles dont la catégorie professionnelle est « sans emplois » ou « ouvriers ». Comme dit pour les élèves de SEGPA, le parcours scolaire des élèves est étroitement lié à leurs origines sociales.

## **Graphique 2 : Professions des parents des élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup>**



## Quatrième partie : Analyse des résultats

## 4. 1 Des résultats à la théorie

Comme cité en amont la discrimination est l'acte de mettre de côté ou de distinguer une personne pour sa couleur de peau, son genre, sa sexualité, sa religion, un handicap, etc. La discrimination est l'action de distinguer entre des objets ou entre des individus. Les élèves scolarisés en SEGPA font l'objet de discrimination car ils sont différents d'après les dires des élèves de 3<sup>ème</sup> générale. Mais en réalité ils n'ont rien de différents mis à part leurs difficultés scolaires et leurs comportements. En apparence ils ont plus en commun avec les élèves de 3<sup>ème</sup> générale que de différences. Et pourtant ils sont sans cesse victimes de discriminations.

Dans cette recherche nous nous sommes aperçus que les élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> générale mettent de côté les élèves scolarisés en SEGPA. Nous avons identifié des groupes, les élèves de SEGPA mangent entre et restent ensemble dans la cour de récréations. Cette observation a révélé qu'il y a peu d'interaction entre les deux dispositifs. Une mise à l'écart, des regards moqueurs, des réflexions de la part des autres élèves issus de classes générales. Une situation difficile à vivre pour ces élèves de SEGPA qui font partie comme les autres de l'établissement. Ils doivent se côtoyer chaque jour dans la cour, les couloirs, le réfectoire.

Ces nombreuses interactions sont parfois très dures à vivre et à entendre. Certains sont en souffrance, se cachent alors que d'autres ont des attitudes parfois agressives vis-à-vis des « autres » comme ils les appellent. Au quotidien, cela se traduit par des moqueries sur le terme « SEGPA » qui finalement devient un statut. On les appelle « les mongols, attardés, idiots, bêtes ». Un langage violent qui les stigmatise en permanence, les renvoie à ce statut de SEGPA et à leurs échecs scolaires. « La situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société », Goffman (1975). La stigmatisation est un sérieux désaccord social de caractéristiques ou croyances personnelles qui sont perçues comme allant à l'encontre des normes culturelles. Le simple fait d'être scolarisé en SEGPA provoque chez l'élève de 3<sup>ème</sup> le besoin de se moquer, du mépris. Un individu « stigmatisé » se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part. Cet attribut constitue un écart par rapport aux attentes normatives des autres à propos de son identité (Goffman, 1975, p.26). Il est important de préciser que c'est avant tout à travers le regard de l'autre qu'un individu est stigmatisé.

Etre scolarisé en SEGPA provoque ce statut moindre, ils sont catalogués « élèves en difficultés, mongols, idiots ». Cette stigmatisation a des conséquences sur les représentations et sur les identités des jeunes. Un sentiment de dépréciation où l'estime de soi se trouve bouleversée. Les élèves scolarisés en SEGPA sont victimes de stigmatisation et



de discrimination. Cette victimisation les pousse à perdre totalement confiance en eux et perturbe leur estime de soi. La plupart des SEGPA font une différence entre eux et les élèves de 3<sup>ème</sup> générale. Pour eux, les 3<sup>èmes</sup> généraux sont plus intelligents et plus forts à l'école. L'estime de soi se construit à travers les interactions sociales, le regard des autres. A force de s'entendre dire qu'ils sont « débilés », « idiots », les élèves scolarisés en SEGPA ont une perte de confiance en eux, d'estime de soi. Le regard porté sur ces élèves là et la stigmatisation, les privent de leur estime de soi. L'exclusion produit donc une intériorisation du stigmate qui généralise une appréciation négative d'eux même parce que la conscience se place du côté des élèves de 3<sup>ème</sup> qui les laisse penser qu'ils ont au final raison.

## **4. 2 Vérifier l'hypothèse**

Les résultats de cette recherche montrent bien que les élèves scolarisés en SEGPA sont victimes de moqueries, de mise à l'écart, d'insultes. Ils sont montrés du doigt par les autres élèves. Ils sont stigmatisés et victimes de discriminations. Etre scolarisé en SEGPA est devenu un statut social. On parle aussi de « honte sociale », pour certains élèves et certaines familles il est difficile d'assumer la scolarisation en dispositif SEGPA. Cela est la conséquence du regard que portent les « autres » sur ce dispositif. Le dispositif SGEPA est vu comme un problème, un dysfonctionnement.

L'ensemble des éléments recueillis confirme ainsi l'hypothèse selon laquelle les élèves scolarisés en SEGPA sont victimes de discriminations et de stigmatisation de la part des élèves scolarisés en collège.

## **Conclusion**

Les SEGPA, en théories, sont considérés comme des modes de prises en charge et d'encadrement pour les élèves en difficultés scolaires. Mais en réalité, pour les élèves de 3<sup>ème</sup> générale, c'est un dispositif qui accueille des « attardés », des « idiots », des élèves ayant des comportements différents.

Durant ma recherche j'ai voulu montrer que les élèves de SEGPA sont stigmatisés et victimes de discriminations. Cette étude a révélé qu'être scolarisé en SEGPA est devenu un statut, un statut moindre. Les élèves y étant scolarisés sont catalogués, ils ne sont pas seulement des élèves en difficultés scolaires mais sont assimilés à des personnes ayant des troubles du comportement par exemple, « près à être enfermés » comme j'ai pu l'entendre durant mes observations.

Ces élèves ne sont en rien différents d'un quelconque être humain, individu. La seule différence qu'il peut y avoir est leurs difficultés scolaires. Mais pourtant ces élèves sont exclus et mis à l'écart.

La loi du 30 juin 1975, qui organisait en France la place des handicapés, est remplacée par la « Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 ». Cette loi introduit la notion de « Besoins Educatifs Particuliers », définit la notion de handicap. Elle exclut du domaine du handicap les élèves de SEGPA qui relèvent donc du secteur ordinaire. La circulaire « Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré » d'août 2006 remplace la précédente. Elle précise le profil de l'élève de SEGPA :

« Selon les modalités en vigueur les SEGPA accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien et l'allongement des cycles. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent a fortiori des lacunes importantes dans l'acquisition de celles prévues à l'issue du cycle des approfondissements».

Les SEGPA s'inscrivent donc dans le cadre des actions menées au bénéfice des élèves en difficultés scolaires. Mais le plus gros problème que les SEGPA rencontrent, est le public accueilli qui est loin de respecter cette circulaire.

Durant ma recherche j'ai pu constater que des élèves n'avaient en aucun cas leur place en SEGPA. Sont accueillis en SEGPA des élèves présentant un retard mental ou des difficultés instrumentales, des élèves ayant des troubles du comportement, des autistes, des élèves relevant d'ITEP, de FLE notamment maghrébins et gitans...etc. C'est cette mixité de population, qui favorise l'image négative des dispositifs SEGPA.

Pour remédier à cela il faudrait que les élèves soient placés dans les dispositifs qui correspondent aux mieux à leurs réelles difficultés, problèmes. Comment expliquer à un

adolescent que le problème ne vient pas des élèves mais du manque de rigueur sur la bonne application d'une circulaire ? Tant que ce problème de mixité de population accueillie en SEGPA ne sera pas corrigé, les SEGPA auront toujours une image négative. Des élèves qui ne rencontrent que des difficultés d'apprentissages, scolaires, seront sans cesse assimilés aux élèves ayant de véritables problèmes de comportement.

## **Bibliographie**

### **Textes officiels :**

- Arrêté du 9 janvier 1989, Nomenclature des déficiences, incapacités et désavantages.
- Arrêté du 7 décembre 2005, Composition et fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré
- Circulaire n°96-167 du 20 juin 1996, Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré
- Circulaire du 30 avril 2002, sur l'adaptation et intégration scolaires : des ressources au service d'une scolarité réussie pour tous les élèves.
- Circulaire n°2006-139 du 29 août 2006, Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré.
- Circulaire n°2009-060 du 24 avril 2009, Orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré.
- Loi d'Orientation du 10 juillet 1989

### **Ouvrages :**

- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean Claude, « Les Héritiers », Paris, édition de minuit, 1964.
- CASTEL Robert, « La discrimination négative. Citoyens ou indigènes », Paris, Seuil, 2007.
- CHARRIER Eric, « Les SEGPA : reproduction des inégalités sociales et stigmatisation des trajectoires scolaires, institut du travail social de Tours ? Départ. de formation supérieur, 2007.
- COUSIN Christian, « Enseigner en SEGPA et AREA », Paris, édition Delagrave, 2003.
- DERICQUEBOURG Régis « Stigmates, préjugés, discrimination dans une perspective psychosociale » publié dans "Etudes interethniques, 1989.
- ELIAS Norbert, « Logiques de l'exclusion », Paris, Fayart, 1965.
- ESTERLE-HEDIBEL Maryse, « Les élèves transparents, les arrêts de scolarité avant 16 ans », Presse universitaire du Septentrion, 2007.
- GOFFMAN Erving, « Stigmate : les usages sociaux des handicaps », édition de minuit, 1975.

- JAMES William, « Précis de psychologie » trad. Par Nathalie Ferron, Paris : les empêcheurs de penser en rond, 2003.
- MARTINOT Delphine, « Connaissance de soi, estime de soi et motivation scolaire », dans E. Bourgeois et B. Galand (Eds), 2006.
- MARTINOT Delphine, « Le Soi, les autres et la société », Presse Universitaire de Grenoble, 2008.
- MINE Michel, « Les concepts de discriminations directe et indirecte », Era Forum, Volume 4, 2003.
- NAFTI –MALHERBE Catherine, « Les discriminations positives à l'école : entre relégation et socialisation », édition cheminement, 2006.
- ROGEL Thierry, « Quelques éléments sur la Sociologie de George Simmel, n°104, DEES, juin 2004.
- TERRAIL Jean Pierre, « De l'inégalité scolaires », Paris : La dispute, 2002
- SIMEONE Arnaud, « Discrimination et favoritisme endogroupe entre élèves scolarisés en SEGPA et élèves scolarisés en dispositif ordinaire », Strasbourg, 2007
- VIAL Monique, « Les enfants anormaux de l'école », Paris, Armand Colin, 1990.

### **Sources internet :**

- GERIN Marie Laure, « Comment agissent les discriminations à l'école ? »  
[www.meirieu.com/FORUM/mlagerin.pdf](http://www.meirieu.com/FORUM/mlagerin.pdf)
- Sciences Humaines.com
- [http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/ais/pages/objets/cir\\_96.pdf](http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/ais/pages/objets/cir_96.pdf)
- [http://dcalin.fr/textes/classe\\_fermee.html](http://dcalin.fr/textes/classe_fermee.html)
- <http://heitzbenoit.files.wordpress.com/2012/04/logiques-de-l-exclusion1.pdf>

### **Annexes**

#### **QUESTIONNAIRE : Elèves scolarisés en SEGPA**

Quelle est ta classe ?

Quel âge as-tu ?

Quel est le métier de tes parents ?

Père :

Mère :

As-tu des amis, dans le collège, en dehors de ta classe ? Oui / Non

Si non, pourquoi ?

Comment te sens-tu au sein du collège ? (à l'intérieur)

A la récré comment ça se passe ? Que fais-tu ?

A ton avis, que pensent les autres élèves du collège de ta classe ?

Pourquoi pensent-ils ça ?

Fais tu une différence entre eux et les élèves de SEGPA ? Oui / Non

Si oui pourquoi ?

Et si oui, qu'est ce qui pourrait être fait pour que tu ne ressentes plus cette différence

### **QUESTIONNAIRE : Elèves scolarisés en 3ème**

Quelle est ta classe ?

Quel âge as-tu ?

Quel est le métier de tes parents ?

Père :

Mère :

Que veulent dire les lettres SEGPA ?

S.E.G.P.A

Qu'est ce que c'est pour toi ?

As-tu des amis en SEGPA? Oui / Non

Si non, pourquoi ?

Que penses-tu de ces élèves ?

Sais tu où se trouve leurs salles de cours ?

Fais tu une différence entre eux et les élèves autres élèves du collège? Oui / Non

Si oui pourquoi ?

Et si oui, qu'est ce qui pourrait être fait pour que tu ne ressentes plus cette différence ?